

Rapport de diagnostic des polluants



Données générales

ID rapport	JA24.03.05.01 Café Savoyard 4, 1174 Pizy
Version	1.0
Diagnostic partiel	Non
Type d'inspection	Avant travaux
Assainissement	Non
Date inspection préliminaire	26.02.2024
Date inspection	05.03.2024
Evaluation avec conditions	Non
Polluants	Amiante

Coordonnées

Expert(s)	Julien Andujar
Laboratoire(s)	Pollutest Rue de Lausanne 45 1110 Morges

Bâtiment

Objet	Bâtiment rural
Année de construction du bâtiment	avant 1991
Bien-fond / Parcelle	2168
ECA	2030
Adresse	Chemin du Café Savoyard 4 1174 Pizy

Donneur(s) d'ordre(s)

Donneur d'ordre(s) 1	Madame & Monsieur Sandra & Dominique Favre Route du Signal 4 1174 Pizy
----------------------	---

Table des matières

Rapport de la visite	4
Données techniques	8
Situations dangereuses	9
Réserves	10
Légende des fiches	11
Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	12
Remarques générales	48
Annexe 1	49
Plans et localisation des éléments	49
Annexe 2	61
Rapport Laboratoire Amiante	61
Annexe 3	64
Plan cadastrale parcelle N°2168 Bât.N°ECA 2030	64

Rapport de la visite

Étendue du diagnostic

Objectif du diagnostic : *dresser une synthèse des matériaux contenant des polluants amiantés*

Etendue du diagnostic : *diagnostic de la totalité du bâtiment N°ECA 2030*

Informations transmises par le mandant : *transformation/modification/aménagement intérieure + refecton total des toitures + changement de système de chauffage.*

Les plans des locaux expertisés figurent en annexe N°1 et permettent de visualiser l'étendue du diagnostic. Une expertise complémentaire sera à prévoir en cas de travaux portant sur les zones non diagnostiquées pouvant figurer dans le chapitre « Réserves ». Aucun travail ne pourra être effectué dans celles-ci.

Contraintes de l'intervention	OUI	NON
Locaux occupés lors de l'expertise		X
Le D.O. demande des prélèvements discrets		X
Encombrement des locaux		X
Remarques : <i>Prélèvements effectués uniquement sur les matériaux/installations impactés par les travaux prévus.</i>		

Conclusions

Le donneur d'ordre a pour obligation de communiquer les résultats du diagnostic à toute entreprise et personne devant intervenir lors de travaux.

AMIANTE

Des matériaux prélevés par l'expert et testés par le laboratoire contiennent de l'amiante.

Aussi, par avis d'expert, il a été repéré plusieurs matériaux contenant de l'amiante, voir liste ci-dessous.

Liste des matériaux contenant de l'amiante selon analyse ou avis d'expert :

Matériaux	Localisation	Quantité
Colle de carrelage (couche supérieure)	RDC - Carnotzet	5.8 m2
Colle de plinthe	RDC - Hall	4.3 ml
Colle de carrelage	RDC - Hall	3 m2
Colle de faïence mosaïque	RDC - Salle de douche/WC	16.2 m2
Colle de plinthe	RDC - Salle de douche /WC	4.6 ml
Colle de faïence	RDC - Cuisine	7 m2
Colle de plinthe (couleur Noir)	RDC - Cuisine	2 ml
Colle de faïence	RDC - Séjour	3.5 m2
Colle de carrelage	RDC - Séjour	0.5 m2
Panneau de fibrociment	RDC - Séjour	1 unité
Panneau de fibrociment	S-S - Cave	~7 m2 (27 pièces)
Bac à fleur en fibrociment	1er - Comble N°1	2 unités
Revêtement de couverture plaque ondulée de fibrociment	Extérieur - Toiture N°1 + N°2	Total ~180 m2
Bordure en fibrociment + plaque de fibrociment	Parcelle N°2168 - Extérieur/jardin	3.5 ml (5 pièces)
Bac à fleur en fibrociment	Parcelle N°2168 - Extérieur/jardin	Total ~10 unités
Plaque ondulée en fibrociment	Parcelle N°2168 - Couvert extérieur / Fontaine	20 m2

Liste des matériaux contenant de l'amiante par défaut de prélèvement ou d'accessibilité :

Matériaux	Localisation	Quantité
Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...	Tout le bâtiment	À définir
Tresse anti-feu	RDC - Salle de douche/WC	1 unité
Joint d'étanchéité sur citerne	RDC - Local citerne	1 unité
Cheminée	RDC - Séjour	1 unité
Tresse anti-feu sur portique cheminée	RDC - Séjour	1 unité
Crépi sur canal de cheminée	Extérieur - Toiture N°1+N°2	2 unités
Mastic de fenêtre + porte-fenêtre (Simple vitrage+cadre en bois)	RDC - Carnotzet+Garage N°2+Hall	Total 3 unités
Mastic de fenêtre + porte-fenêtre (Simple vitrage doublée+cadre en bois)	RDC - Pièce N°2+Pièce N°1+Séjour	Total 4 unités
Mastic de brique en verre	RDC - Atelier	1 unité

Retrait et élimination des matériaux amiantés :

- Le degré d'urgence de l'assainissement ainsi que le type d'entreprise habilitée à retirer les éléments amiantés (instruite ou spécialisée dans le désamiantage) sont renseignés sur les fiches d'identification des matériaux.
- Liste des entreprises agréées sur le site internet de la SUVA.
- Rédaction d'un PRC et annonce des travaux (SUVA et Inspection des chantiers) 10 jours minimum avant le début des travaux.
- Mise en œuvre et méthodes selon la directive amiante Suisse CFST 6503 et les fiches thématiques SUVA.
- Valorisation ou mise en décharge conformément au droit en vigueur (OLED), la filière d'élimination est déterminée sur la fiche d'identification du matériau amianté selon "Aide à l'exécution intercantonale AERA v.1.02 – décembre 2016"

Contrôle après assainissement : Mesure libératoire selon norme VDI 3492 (contrôle visuel et mesure d'air). Ces contrôles doivent impérativement être effectués par un expert indépendant reconnu par les autorités cantonales.

Locaux concernés : Carnotzet + Hall + Salle de douche/WC + Cuisine + Séjour

PCB**PCB non expertisé**

Sur demande du mandant, les locaux, installations, matériaux susceptibles de contenir des PCB n'ont pas été expertisés.

Plomb**Plomb non expertisé**

Sur demande du mandant, les locaux, peintures susceptibles de contenir du Plomb n'ont pas été expertisés.

HAP**HAP non expertisé**

Sur demande du mandant, les locaux, matériaux susceptibles de contenir des HAP n'ont pas été expertisés.

HBCD**HBCD non expertisé**

Sur demande du mandant, les locaux, matériaux susceptibles de contenir du HBCD n'ont pas été expertisés.

Données techniques

Méthode de l'expertise :

L'expertise des polluants du bâtiment a été réalisée par un expert agréé ASCA-VABS & FACH qui élabore un état des lieux des matériaux pouvant contenir des substances dangereuses de manière neutre et minutieuse.

L'opération consiste à repérer toutes les substances toxiques afin d'éviter tous dangers de contamination en cas de travaux ou pour une utilisation normale des locaux.

Pour une raison d'impartialité, les échantillons sont analysés par un laboratoire indépendant et accrédité. Les résultats obtenus ne sauraient engager la responsabilité de SYSCA SA.

En cas de découverte d'un matériau suspect non décrit dans ce présent rapport, lors de démontages ou démolition, il est impératif de réaliser des investigations ou des analyses complémentaires afin d'éviter tous dangers de contamination pour les intervenants et pour l'environnement.

Stratégie d'échantillonnage :

Tous les matériaux susceptibles de contenir des polluants impactés par les travaux ont été prélevés ou évalués.

Situations dangereuses

Danger dû à la présence d'amiante

L'inhalation de fibres d'amiante présente un risque pour la santé. Dans ce contexte, lorsque des travaux sont entrepris sur des éléments amiantés, il est obligatoire de faire intervenir une entreprise de désamiantage qui se chargera d'éliminer les matériaux dangereux.

Pour déterminer l'urgence de l'assainissement, une classification a été établie (FACH) :

Degré d'urgence	Mesures à prendre
1. Ordonner l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer immédiatement les travaux d'assainissement - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
2. Recommander des mesures d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air
3. Prendre note de la nécessité d'un assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux

Le degré d'urgence repose sur le potentiel de libération des fibres d'amiante et le niveau d'exposition des personnes.

Pour chaque élément amianté repéré lors de l'expertise, un degré d'urgence est défini. Cette information figure sur les fiches d'identification des matériaux.

Attention, l'expertise révèle que les éléments suivants présentent un degré d'urgence de Niveau 1 (ordonner l'assainissement) :

Matériaux	Localisation
Tresse anti-feu sur la trappe d'accès ramonage	RDC - Salle de douche/WC
Tresse anti-feu sur portique de cheminée	RDC - Séjour

Réserves

Aucune réserve.

Légende des fiches

Type de matériel	F	Flocage
	C	Calorifugeage
	FP	Faux-plafond
	FA	Faiblement aggloméré
	SOL	Sol
	NFA	Fortement aggloméré
Évaluateur	L	Déterminé par le laboratoire
	E	Déterminé par expert
	D	Déterminé par default
	T	À définir
Localisation sur les plans	Bleu	Elément ne contenant pas d'amiante, métaux lourds, PCB, HAP ou HBCD
	Rouge	Elément contenant de l'amiante
	Jaune	Elément contenant des métaux lourds
	Violet	Elément contenant du PCB
	Bleu clair	Elément contenant du HAP
	Rose	Elément contenant du HBCD
	Vert	Elément assaini
Polluants	PCB	Polychlorobiphényles
	ML	Métaux lourds
	HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
	HBCD	Hexabromocyclododécane
Liste des matériaux	Ev	Evaluateur
	D.U.A.	Degré d'urgence d'assainir
	M.A.	Mesure d'assainissement

Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
RDC	Rez-de-chaussée	Tous les locaux	0001	Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...	À définir m²	NFA	Non	a	D	1	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Inaccessible et non expertisé, amianté par défaut de prélèvement. Non impacté par les travaux
RDC	Rez-de-chaussée	Carnotzet + Hall	0002	Revêtement de plafond en bois lambris apparent	Total 8.7 m²	Installations	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Salle de douche/WC	0003	Revêtement de plafond en plâtre lissé	13.6 m²	Installations	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Carnotzet + Hall + Salle de douche/WC	0004	Revêtement mural en crépi	Total 56.6 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Carnotzet	0005	Colle de carrelage (couche supérieure)	5.8 m²	NFA	Oui	a	L	2	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Matériaux présent au sol partiellement dans le carnotzet
RDC	Rez-de-chaussée	Carnotzet	0006	Revêtement de sol en béton apparent (couche inférieure)	9.3 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Hall	0007	Colle de plinthe	4.3 ml	NFA	Oui	a	L	3	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	
RDC	Rez-de-chaussée	Hall	0008	Colle de carrelage	3 m²	NFA	Oui	a	L	4	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	
RDC	Rez-de-chaussée	Salle de douche/WC	0009	Colle de faïence mosaïque	16.2 m²	NFA	Oui	a	L	5	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Prélèvement composite, faïence uniquement de couleur verte + beige
RDC	Rez-de-chaussée	Salle de douche/WC	0010	Colle de faïence	4.6 m²	NFA	Oui	Négatif	L				Faïence de couleur blanche présente uniquement dans la douche
RDC	Rez-de-chaussée	Salle de douche/WC	0011	Colle de plinthe	15.8 ml	NFA	Oui	a	L	6	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
RDC	Rez-de-chaussée	Salle de douche/WC	0012	Colle de carrelage	13.6 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Salle de douche/WC	0013	Tresse anti-feu sur la trappe d'accès ramonage	1 Unité(s)	FA	Non	a	D	7	I	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Tresse anti-feu présent sur la trappe d'accès ramonage de cheminée
RDC	Rez-de-chaussée	Local chaufferie + local citerne	0014	Revêtement de plafond + mur en crépi	Total 55.7 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Local chaufferie + local citerne	0015	Revêtement de sol en béton apparent	Total 8.3 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Local chaufferie	0016	Chaudière à mazout	1 Unité(s)	Installations	Non	Négatif	E				Année de fabrication en 2006, non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Local citerne	0017	Citerne métallique	1 Unité(s)	Installations	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Local citerne	0018	Joint d'étanchéité sur citerne	1 Unité(s)	FA	Non	a	D	8	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	En service. Amianté par défaut de prélèvement, procéder à des analyses complémentaires si nécessaire, lors du démontage
RDC	Rez-de-chaussée	Local chaufferie + local citerne	0019	Calorifugeage laine minérale + polyuréthane	Total 11.75 ml	Installations	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Pièce N°1	0020	Revêtement de plafond + mur en tapisserie/plâtre	Total 40.7 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Pièce N°1	0021	Colle de plinthe	14 ml	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Pièce N°1	0022	Colle de carrelage	16 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Pièce N°2	0023	Revêtement de plafond + mur en tapisserie/plâtre-bois	Total 36.7 m ²	NFA	Non	Négatif	E				
RDC	Rez-de-chaussée	Pièce N°2	0024	Revêtement de sol en moquette (couche supérieure)	11.3 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Scotch double face présent pour l'adhérence, non susceptible de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
RDC	Rez-de-chaussée	Pièce N°2	0025	Revêtement de sol en ragréage (couche intermédiaire)	11.3 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Pièce N°2	0026	Revêtement de sol plancher en bois (couche inférieure)	11.3 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Cuisine	0027	Revêtement de plafond + mur en peinture/crépi	Total 35.5 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Cuisine	0028	Colle de faïence	7 m ²	NFA	Oui	a	L	9	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	
RDC	Rez-de-chaussée	Cuisine	0029	Colle de plinthe (couleur noir)	2 ml	NFA	Oui	a	L	10	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	
RDC	Rez-de-chaussée	Cuisine	0030	Colle de plinthe (couleur rouge)	9.3 ml	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Cuisine	0031	Colle de carrelage	17 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Séjour	0032	Revêtement de plafond + mur en tapisserie/plâtre	Total 45.7 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Séjour	0033	Revêtement mural de cheminée en crépi	2.5 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				Crépi présent uniquement au dessus de la cheminée
RDC	Rez-de-chaussée	Séjour	0034	Colle de faïence	3.5 m ²	NFA	Oui	a	L	11	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	
RDC	Rez-de-chaussée	Séjour	0035	Colle de carrelage	0.5 m ²	NFA	Oui	a	L	12	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Matériau présent uniquement devant la cheminée
RDC	Rez-de-chaussée	Séjour	0036	Revêtement de sol en plancher en bois	18.5 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		Remarque
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	
RDC	Rez-de-chaussée	Séjour	0037	Cheminée	1 Unité(s)	Installations	Non	a	D	13	II	Décharge type E, double emballage «Amiante»	En service. Amianté par défaut de prélèvement, procéder à des analyses complémentaires si nécessaire, lors du démontage
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°1	0038	Revêtement de plafond en béton apparent	63.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°1	0039	Revêtement mural en crépi	75.6 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°1	0040	Revêtement de sol en béton apparent	63.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°2 + Atelier	0041	Revêtement de plafond en bois apparent	Total 54.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°2 + Atelier	0042	Revêtement mural en crépi	Total 80 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°2 + Atelier	0043	Revêtement de sol en béton apparent	Total 54.5 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Séjour	0044	Tresse anti-feu sur portique de cheminée	1 Unité(s)	FA	Non	a	D	14	I	Décharge type E, double emballage «Amiante»	En service. Amianté par défaut de prélèvement, procéder à des analyses complémentaires si nécessaire, lors du démontage
RDC	Rez-de-chaussée	Séjour	0045	Panneau de fibrociment	1 Unité(s)	NFA	Non	a	E	15	III	Décharge type B, double emballage «Amiante»	Plaque de fibrociment présent sous la poutre en bois décorative
RDC	Rez-de-chaussée	Façade SUD	0046	Tableau électrique + boîtier d'introduction	1 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Véranda	0047	Revêtement de sol en béton apparent	6.6 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
S-S	Sous-sol	Tous les locaux	0050	Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...	À définir m²	NFA	Non	a	D	16	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Inaccessible et non expertisé, amianté par défaut de prélèvement. Non impacté par les travaux

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
S-S	Sous-sol	Cave	0051	Revêtement de plafond en bois apparent	19.5 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
S-S	Sous-sol	Cave	0052	Revêtement mural en crépi	31.3 m ²	NFA	Oui	Négatif	L				
S-S	Sous-sol	Cave	0053	Revêtement de sol en béton apparent	19.5 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
S-S	Sous-sol	Cave	0054	Panneau de fibrociment	~7 m ²	NFA	Non	a	E	17	III	Décharge type B, double emballage «Amiante»	Nombre de plaques présentes = 27 unités
S-S	Sous-sol	Extérieur	0055	Escalier en pierre naturelle	1 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Tous les locaux	0100	Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...	À définir m ²	NFA	Non	a	D	18	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Inaccessible et non expertisé, amianté par défaut de prélèvement. Non impacté par les travaux
1er	1er étage	Pièce N°3	0101	Revêtement de plafond + mur en tapisserie/bois	Total 56 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Pièce N°3	0102	Revêtement de sol en moquette (couche supérieure)	18.2 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Scotch double face présent pour l'adhérence, non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Pièce N°3	0103	Revêtement de sol en parquet bois (couche inférieure)	18.2 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Comble N°1+N°2	0104	Revêtement de plafond charpente bois apparent	Total ~230 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Comble N°1+N°2	0105	Revêtement mural en brique ciment + pierre naturelle apparent	Total ~250 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Comble N°1+N°2	0106	Revêtement de sol en parquet bois + béton apparent	Total 142 m ²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
1er	1er étage	Combles N°1	0108	Bac à fleurs en fibrociment	2 Unité(s)	NFA	Non	a	E	19	III	Décharge type E, double emballage «Amiante»	
1er	1er étage	Extérieur	0109	Escalier en pierre naturelle	1 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Façade SUD	0110	Tableau électrique	1 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
Toiture	Toiture	Toiture N°1+N°2	0201	Revêtement de couverture plaque ondulée en fibrociment	Total ~180 m²	NFA	Non	a	E	20	III	Décharge type B, double emballage «Amiante»	
Toiture	Toiture	Toiture N°3	0202	Revêtement de couverture en tuiles terre-cuites	50 m²	NFA	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
Toiture	Toiture	Toiture N°1+N°2+N°3	0203	Revêtement de sous-couverture	Total ~230 m²	NFA	Non	Négatif	E				Aucune présence d'isolation/installation/matériau en sous-couverture, non susceptible de contenir de l'amiante
Toiture	Toiture	Toiture N°1+N°2	0204	Crépi sur canal de cheminée	2 Unité(s)	NFA	Non	a	D	21	II	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Inaccessible et non expertisé, amianté par défaut de prélèvement. Non impacté par les travaux
Toiture	Toiture	Toiture N°4	0205	Revêtement de toiture plate en béton apparent	10.7 m²	Installations	Non	Négatif	E				Non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Façade "Partie EST"	0251	Revêtement mural en crépi	Total ~95 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
RDC	Rez-de-chaussée	Façade "Partie SUD+NORD"	0252	Revêtement mural en crépi	Total ~270 m²	NFA	Oui	Négatif	L				
Parcelle N°2168	Extérieur	Extérieur/jardin	0253	Bordure en fibrociment + plaque de fibrociment	3.5 ml	NFA	Non	a	E	22	II	Décharge type E, double emballage «Amiante»	

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
Parcelle N°2168	Extérieur	Extérieur/jardin	0254	Bac à fleurs en fibrociment	~10 Unité(s)	NFA	Non	a	E	23	II	Décharge type E, double emballage «Amiante»	
Parcelle N°2168	Extérieur	Couvert extérieur - Fontaine	0255	Plaque ondulée de fibrociment	20 m²	NFA	Non	a	E	24	II	Décharge type B, double emballage «Amiante»	
RDC	Rez-de-chaussée	Carnotzet+Garage N°2+Hall	0256	Mastic de fenêtre + Porte-fenêtre	3 Unité(s)	Installations	Non	a	D	25	II	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Fenêtre simple vitrage, cadre en bois
RDC	Rez-de-chaussée	SDD/WC+Véranda+Cuisine	0257	Mastic de fenêtre	5 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Fenêtre double vitrage, cadre en PVC, joints souples, non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°1+Atelier	0258	Mastic de fenêtre	3 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Fenêtre simple vitrage, cadre en métallique, joints souples, non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Pièce N°1+Pièce N°2+Séjour	0259	Mastic de fenêtre + Porte fenêtre	4 Unité(s)	Installations	Non	a	D	26	II	Décharge type E, double emballage «Amiante»	Fenêtre simple vitrage doublée, cadre en bois
RDC	Rez-de-chaussée	Atelier	0260	Mastic de brique en verre	1 Unité(s)	Installations	Non	a	D	27	II	Décharge type E, double emballage «Amiante»	
RDC	Rez-de-chaussée	Véranda	0261	Mastic de porte-fenêtre	1 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Porte-fenêtre double vitrage, cadre en bois, joints souples, non susceptible de contenir de l'amiante
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°2	0262	Mastic de fenêtre sur porte de garage basculante	5 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Porte-fenêtre simple vitrage, cadre métallique, joints souples, non susceptible de contenir de l'amiante

Localisation			Élément					Résultats			FaCH		
ID plan	Étage	Local	No.	Matériaux	Quantité approximative	Type de matériau	Échantillon prélevé	Résultat	Ev	Fiche	D.U.A.	Filière d'élimination et conditionnement	Remarque
RDC	Rez-de-chaussée	Garage N°1	0263	Porte de garage basculante	2 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Porte de garage basculante métallique+bois, non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Comble N°1+Couvert	0264	Mastic de fenêtre	3 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Fenêtre simple vitrage, cadre en métallique, joints souples, non susceptible de contenir de l'amiante
1er	1er étage	Pièce N°3	0265	Mastic de fenêtre	1 Unité(s)	NFA	Non	Négatif	E				Fenêtre double vitrage, cadre en bois, joints souples, non susceptible de contenir de l'amiante

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 1: Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0001	Quantité approximative	À définir m ²
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

Locaux non visités, matériaux non évalués par l'expert.
Zone dangereuse susceptible de contenir des matériaux amiantés



Pour la protection de la santé des travailleurs, tous les locaux doivent faire l'objet d'analyses ultérieures, avant toute intervention afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement conformément à la directive CFST n°6503 "amiante" ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur.

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	-1	0	0	3	2	C	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Matériau non prélevé, susceptible de contenir de l'amiante. Doit faire l'objet d'analyses ultérieures. Celui-ci est considéré comme contenant de l'amiante par défaut d'analyse dans l'intervalle. Les matériaux amiantés par défaut doivent être retirés par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

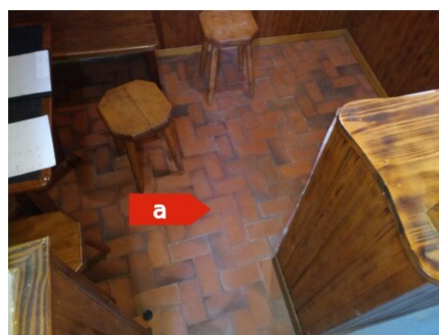
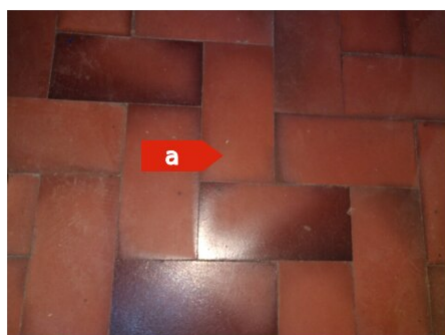
Remarque

Inaccessible et non expertisé, amianté par défaut de prélèvement. Non impacté par les travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 2: Colle de carrelage (couche supérieure)

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0005	Quantité approximative	5.8 m ²
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Carnotzet	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

Remarque

Matériaux présent au sol partiellement dans le carnotzet

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 3: Colle de plinthe

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0007	Quantité approximative	4.3 ml
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Hall	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E

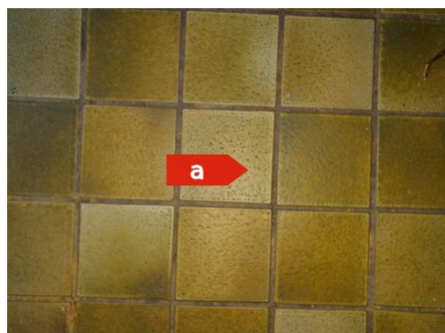
Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 4: Colle de carrelage

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0008	Quantité approximative	3 m ²
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Hall	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 5: Colle de faïence mosaïque

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0009	Quantité approximative	16.2 m ²
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de douche/WC	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	Etat de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Evaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Elimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								
Remarque								
Prélèvement composite, faïence uniquement de couleur verte + beige								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 6: Colle de plinthe

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0011	Quantité approximative	15.8 ml
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Salle de douche/WC	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

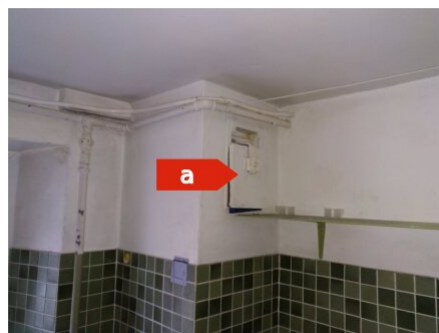
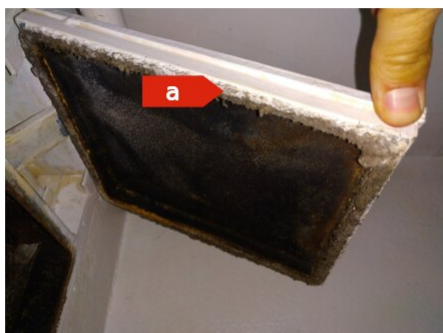
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 7: Tresse anti-feu sur la trappe d'accès ramonage

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0013	Quantité approximative	1 Unité(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Salle de douche/WC	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	FA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape		
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée	
3	0	1	4	2	1	A	I	Non	
Mesure d'assainissement à prendre									
Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E									
Filière d'élimination et conditionnement									
Décharge type E, double emballage «Amiante»									
Remarque									
Tresse anti-feu présent sur la trappe d'accès ramonage de cheminée									

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 8: Joint d'étanchéité sur citerne

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0018	Quantité approximative	1 Unité(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Local citerne	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	FA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
3	-1	0	2	3	2	C	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Retrait d'un joint d'étanchéité unique : Peut être réalisé par un ouvrier instruit, il mettra en œuvre les mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Décharge de type E								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								
Remarque								
En service. Amianté par défaut de prélèvement, procéder à des analyses complémentaires si nécessaire, lors du démontage								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 9: Colle de faïence

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0028	Quantité approximative	7 m ²
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Cuisine	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

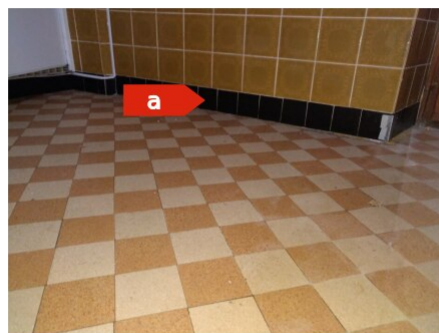
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 10: Colle de plinthe (couleur noir)

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0029	Quantité approximative	2 ml
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Cuisine	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 11: Colle de faïence

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0034	Quantité approximative	3.5 m ²
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Séjour	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

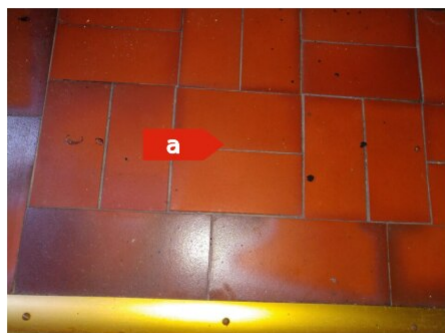
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 12: Colle de carrelage

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0035	Quantité approximative	0.5 m ²
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Laboratoire
Local	Séjour	Échantillon prélevé	Oui	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Chantier avec amiante : Retrait par une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Élimination et assainissement des locaux selon la directive CFST 6503 ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur. Décharge type E

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

Remarque

Matériau présent uniquement devant la cheminée

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 13: Cheminée

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0037	Quantité approximative	1 Unité(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Séjour	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	2	B	II	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Installation en service, matériau non prélevé, susceptible de contenir de l'amiante. Doit faire l'objet d'analyses ultérieures. Celui-ci est considéré comme contenant de l'amiante par défaut d'analyse dans l'intervalle. Les matériaux amiantés par défaut doivent être retirés par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

Remarque

En service. Amianté par défaut de prélèvement, procéder à des analyses complémentaires si nécessaire, lors du démontage

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 14: Tresse anti-feu sur portique de cheminée

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0044	Quantité approximative	1 Unité(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Séjour	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	FA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
3	0	1	4	2	1	A	I	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Installation en service, matériau non prélevé, susceptible de contenir de l'amiante. Doit faire l'objet d'analyses ultérieures. Celui-ci est considéré comme contenant de l'amiante par défaut d'analyse dans l'intervalle. Les matériaux amiantés par défaut doivent être retirés par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

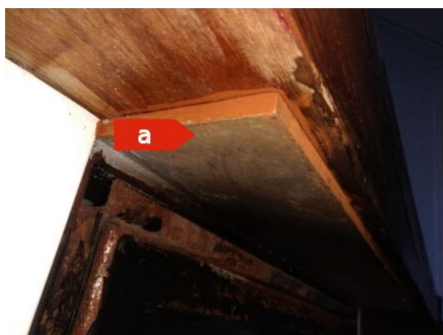
Remarque

En service. Amianté par défaut de prélèvement, procéder à des analyses complémentaires si nécessaire, lors du démontage

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 15: Panneau de fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0045	Quantité approximative	1 Unité(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Expert
Local	Séjour	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Fibrociment amianté : Les éléments démontables peuvent être retirés par une entreprise instruite ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Mise en œuvre des mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Élimination en décharge de type B

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type B, double emballage «Amiante»

Remarque

Plaque de fibrociment présent sous la poutre en bois décorative

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 16: Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	S-S	ID élément	0050	Quantité approximative	À définir m ²
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

Locaux non visités, matériaux non évalués par l'expert.
Zone dangereuse susceptible de contenir des matériaux amiantés



Pour la protection de la santé des travailleurs, tous les locaux doivent faire l'objet d'analyses ultérieures, avant toute intervention afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement conformément à la directive CFST n°6503 "amiante" ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur.

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	-1	0	0	3	2	C	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Matériau non prélevé, susceptible de contenir de l'amiante. Doit faire l'objet d'analyses ultérieures. Celui-ci est considéré comme contenant de l'amiante par défaut d'analyse dans l'intervalle. Les matériaux amiantés par défaut doivent être retirés par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

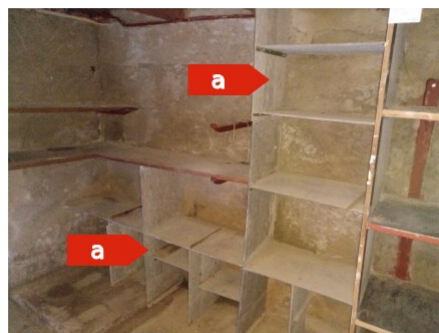
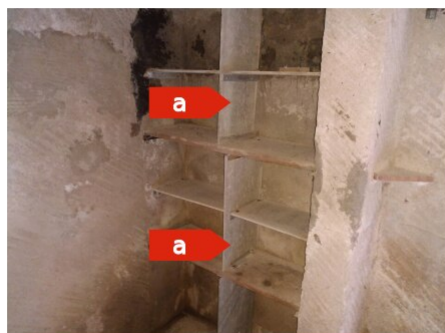
Remarque

Inaccessible et non expertisé, amianté par défaut de prélèvement. Non impacté par les travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 17: Panneau de fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	S-S	ID élément	0054	Quantité approximative	~7 m ²
		Étage	Sous-sol	Évaluateur	Expert
Local	Cave	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	2	B	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Fibrociment amianté : Les éléments démontables peuvent être retirés par une entreprise instruite ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Mise en œuvre des mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Élimination en décharge de type B

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type B, double emballage «Amiante»

Remarque

Nombre de plaques présentes = 27 unités

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 18: Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1er	ID élément	0100	Quantité approximative	À définir m ²
		Étage	1er étage	Évaluateur	Défaut
Local	Tous les locaux	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		

Locaux non visités, matériaux non évalués par l'expert.

Zone dangereuse susceptible de contenir des matériaux amiantés



Pour la protection de la santé des travailleurs, tous les locaux doivent faire l'objet d'analyses ultérieures, avant toute intervention afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement conformément à la directive CFST n°6503 "amiante" ainsi que la législation cantonale et fédérale en vigueur.

Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	-1	0	0	3	2	C	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Matériau non prélevé, susceptible de contenir de l'amiante. Doit faire l'objet d'analyses ultérieures. Celui-ci est considéré comme contenant de l'amiante par défaut d'analyse dans l'intervalle. Les matériaux amiantés par défaut doivent être retirés par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

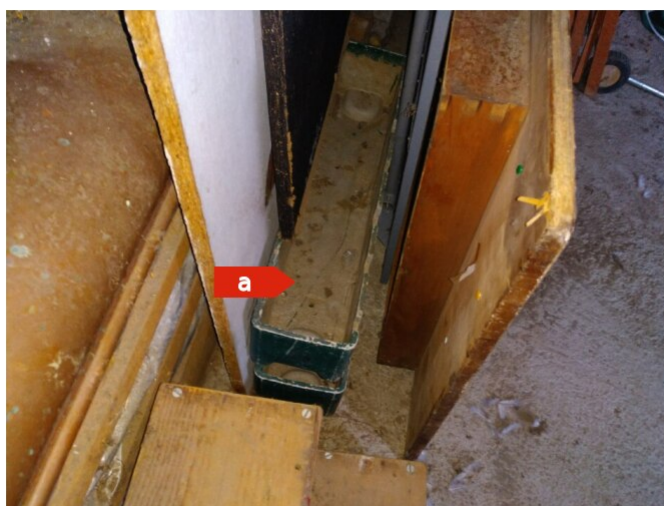
Remarque

Inaccessible et non expertisé, amianté par défaut de prélèvement. Non impacté par les travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 19: Bac à fleurs en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	1er	ID élément	0108	Quantité approximative	2 Unité(s)
		Étage	1er étage	Évaluateur	Expert
Local	Combles N°1	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	0	1	2	1	A	III	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Fibrociment amianté : Les éléments démontables peuvent être retirés par une entreprise instruite ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Mise en œuvre des mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Élimination en décharge de type B

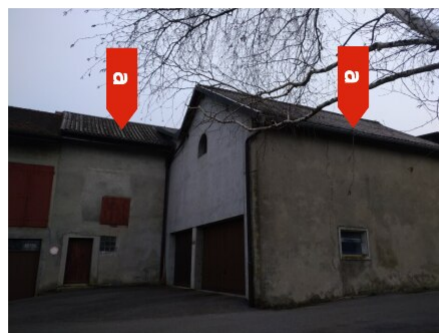
Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 20: Revêtement de couverture plaque ondulée en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	Toiture	ID élément	0201	Quantité approximative	Total ~180 m ²
		Étage	Toiture	Évaluateur	Expert
Local	Toiture N°1+N°2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	3	2	C	III	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Fibrociment amianté : Les éléments démontables peuvent être retirés par une entreprise instruite ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Mise en œuvre des mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Élimination en décharge de type B								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type B, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 21: Crépi sur canal de cheminée

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	Toiture	ID élément	0204	Quantité approximative	2 Unité(s)
		Étage	Toiture	Évaluateur	Défaut
Local	Toiture N°1+N°2	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Matériau non prélevé, susceptible de contenir de l'amiante. Doit faire l'objet d'analyses ultérieures. Celui-ci est considéré comme contenant de l'amiante par défaut d'analyse dans l'intervalle. Les matériaux amiantés par défaut doivent être retirés par une entreprise spécialisée dans le désamiantage.

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

Remarque

Inaccessible et non expertisé, amianté par défaut de prélèvement. Non impacté par les travaux

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 22: Bordure en fibrociment + plaque de fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	Parcelle N°216 8	ID élément	0253	Quantité approximative	3.5 ml
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Expert
Local	Extérieur/jardin	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

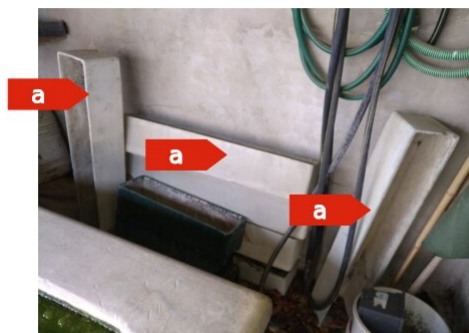
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Fibrociment amianté : Les éléments démontables peuvent être retirés par une entreprise instruite ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Mise en œuvre des mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Élimination en décharge de type B								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 23: Bac à fleurs en fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	Parcelle N°216 8	ID élément	0254	Quantité approximative	~10 Unité(s)
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Expert
Local	Extérieur/jardin	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Fibrociment amianté : Les éléments démontables peuvent être retirés par une entreprise instruite ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Mise en œuvre des mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Élimination en décharge de type B								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type E, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 24: Plaque ondulée de fibrociment

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	Parcelle N°216 8	ID élément	0255	Quantité approximative	20 m ²
		Étage	Extérieur	Évaluateur	Expert
Local	Couvert extérieur - Fontaine	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	NFA		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

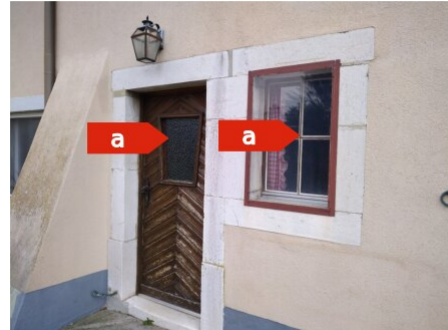
Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non
Mesure d'assainissement à prendre								
Fibrociment amianté : Les éléments démontables peuvent être retirés par une entreprise instruite ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. Mise en œuvre des mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Élimination en décharge de type B								
Filière d'élimination et conditionnement								
Décharge type B, double emballage «Amiante»								

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 25: Mastic de fenêtre + Porte-fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0256	Quantité approximative	3 Unité(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Carnotzet+Garage N°2+Hall	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Mastic de fenêtre amianté : Retrait par une entreprise instruite à la problématique amiante ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. L'entreprise mettra en œuvre les mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Décharge de type E

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

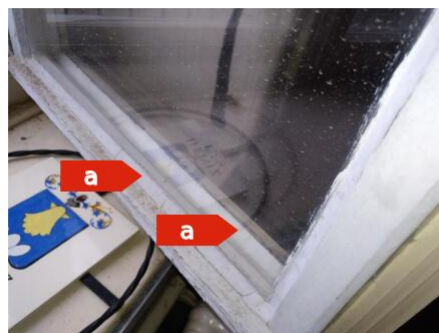
Remarque

Fenêtre simple vitrage, cadre en bois

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 26: Mastic de fenêtre + Porte fenêtre

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0259	Quantité approximative	4 Unité(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Pièce N°1+Pièce N°2+Séjour	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Mastic de fenêtre amianté : Retrait par une entreprise instruite à la problématique amiante ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. L'entreprise mettra en œuvre les mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Décharge de type E

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

Remarque

Fenêtre simple vitrage doublée, cadre en bois

Fiche d'identification des éléments contenant des substances dangereuses

Fiche 27: Mastic de brique en verre

Localisation		Élément		Amiante	
ID plan	RDC	ID élément	0260	Quantité approximative	1 Unité(s)
		Étage	Rez-de-chaussée	Évaluateur	Défaut
Local	Atelier	Échantillon prélevé	Non	Contient de l'amiante	a
		Type de matériau	Installations		



Attention, s'informer sur les consignes de sécurité avant d'intervenir sur cet élément

Degré d'urgence d'assainissement selon FaCH

1 ^{re} étape				2 ^e étape			3 ^e étape	
Type d'amiante	État de la surface	Influences de extérieures	Total évaluation du matériau	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Localisation du matériau	Évaluation de l'utilisation des locaux	Degré d'urgence des mesures à prendre	Mesure d'urgence conseillée
1	0	1	2	2	1	A	II	Non

Mesure d'assainissement à prendre

Mastic de fenêtre amianté : Retrait par une entreprise instruite à la problématique amiante ou une entreprise spécialisée dans le désamiantage. L'entreprise mettra en œuvre les mesures nécessaires pour ne pas exposer les personnes et contaminer l'environnement. Décharge de type E

Filière d'élimination et conditionnement

Décharge type E, double emballage «Amiante»

Remarques générales

Les connaissances liées à la présence de polluants dans les matériaux sont en constante évolution. Ce rapport est basé sur l'état des connaissances techniques, scientifiques et du cadre légal applicable au moment de sa réalisation.

Des sondages pour prises d'échantillons sont exécutés. En aucun cas, l'expertise commandée ne bénéficie d'une indemnisation ou d'une réparation pour dommage ou préjudice invoqué par le client. Suite aux sondages destructifs effectués par Sysca SA et obligatoires dans le travail de mandat confié, l'exécution et les frais de remise en état incombent au mandant/client direct. Sysca SA n'effectue que des relevés de surfaces et des quantités de matériaux pollués, à titre indicatif et approximatif.

En cas de découverte d'un matériau suspect non décrit dans ce présent rapport, lors de démontages ou démolition, il est impératif de réaliser des investigations ou des analyses complémentaires afin d'éviter tous dangers de contamination pour les intervenants et pour l'environnement.

Bases légales :

le présent rapport répond aux directives suivantes :

- Directives cantonales du SABRA - version 2.0 janvier 2021
- Cahier des charges de l'ASCA-VABS - version 1.5 mars 2022
- Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets « OLED »
- Directive CFST N°6503 – édition décembre 2008

Obligation cantonale vaudoise :

En vertu de l'art. 5 des Directives d'application de la LATC, l'obligation de déposer sur la plateforme de Gestion des Diagnostics Amiante (GDA) accessible via ACTIS, votre rapport amiante sous forme électronique (<http://www.actis.vd.ch/>).



Expert accrédité
Julien Andujar

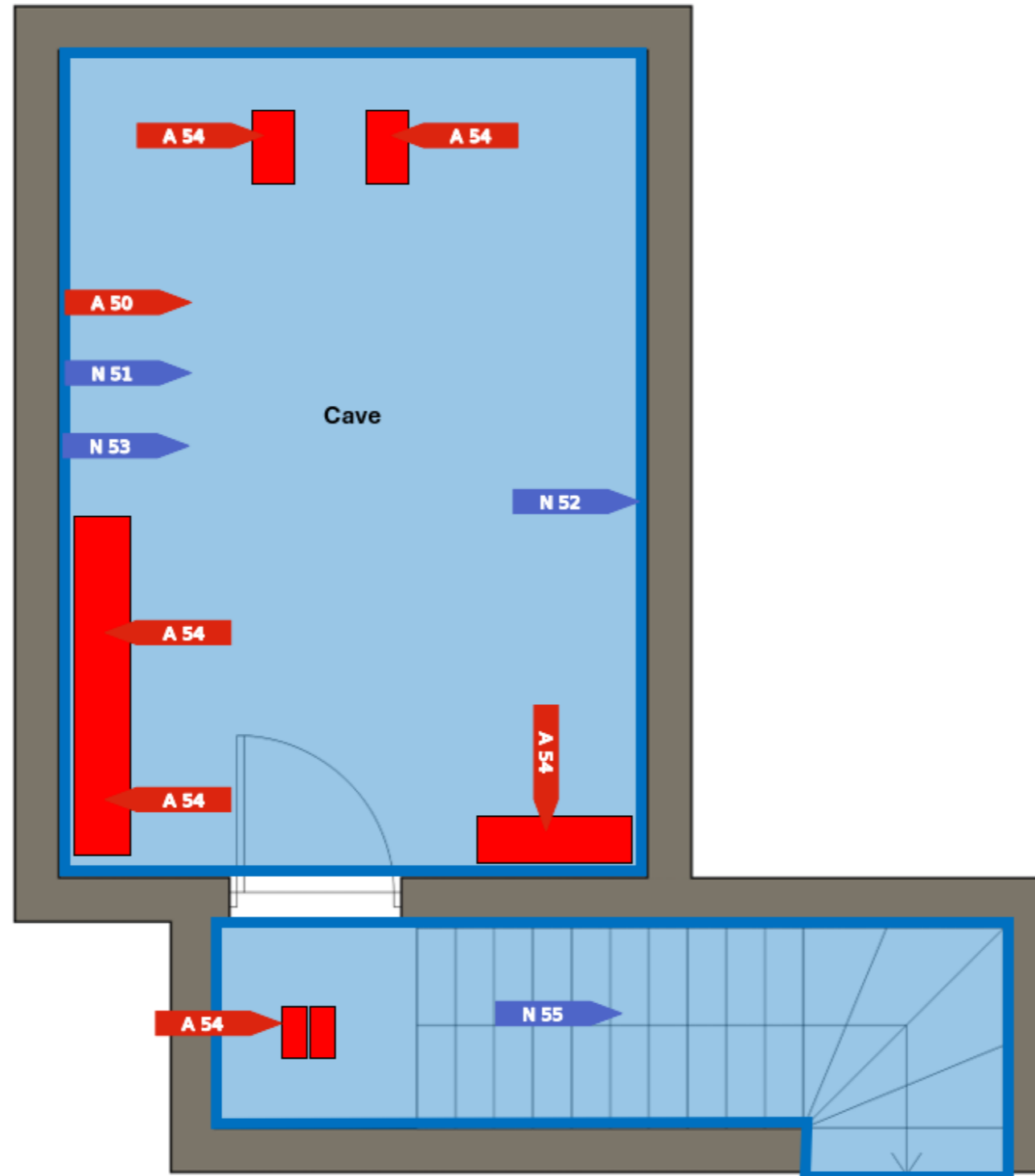
Annexe 1

Plans et localisation des éléments

ID plan	S-S
Étage	Sous-sol

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	S-S
Étage	Sous-sol

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

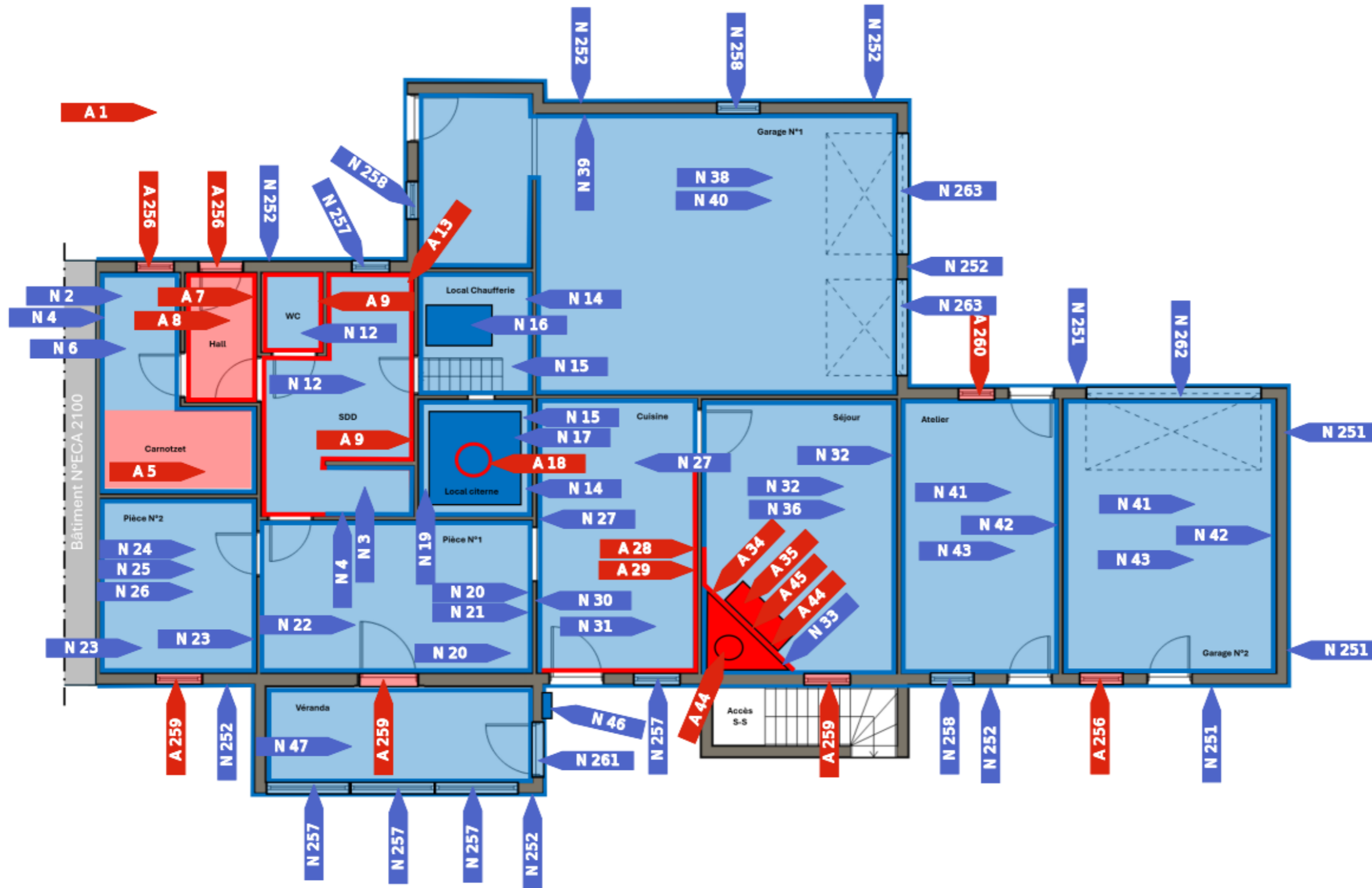
Échantillons

A50	Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...	NFA
N51	Revêtement de plafond en bois apparent	NFA
N52	Revêtement mural en crépi	NFA
N53	Revêtement de sol en béton apparent	NFA
A54	Panneau de fibrociment	NFA
N55	Escalier en pierre naturelle	NFA

ID plan	RDC
Étage	Rez-de-chaussée

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	RDC
Étage	Rez-de-chaussée

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

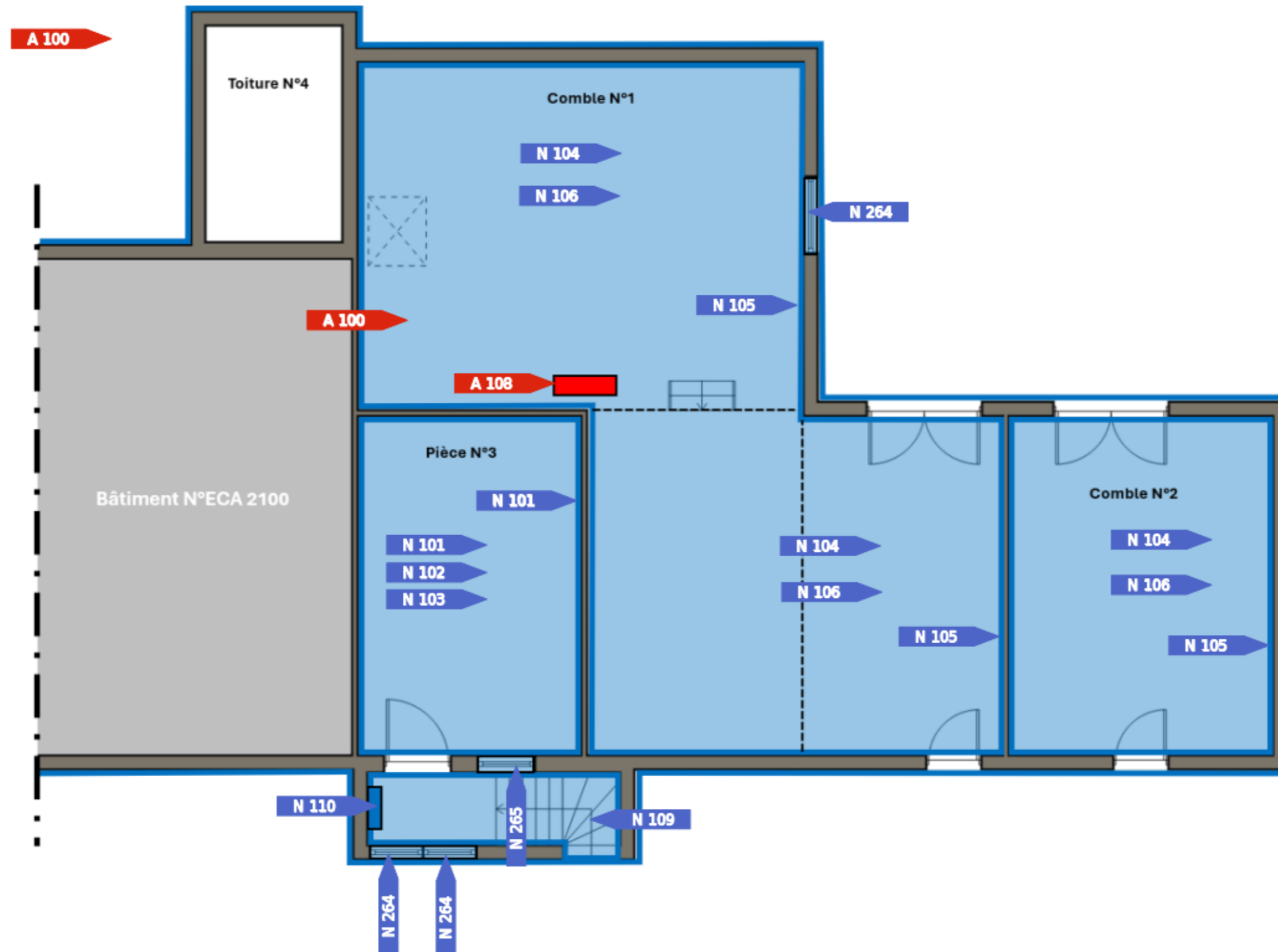
A1	Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...	NFA
N2	Revêtement de plafond en bois lambris apparent	Installations
N3	Revêtement de plafond en plâtre lissé	Installations
N4	Revêtement mural en crépi	NFA
A5	Colle de carrelage (couche supérieure)	NFA
N6	Revêtement de sol en béton apparent (couche inférieure)	NFA
A7	Colle de plinthe	NFA
A8	Colle de carrelage	NFA
A9	Colle de faïence mosaïque	NFA
N12	Colle de carrelage	NFA
A13	Tresse anti-feu sur la trappe d'accès ramonage	FA
N14	Revêtement de plafond + mur en crépi	NFA
N15	Revêtement de sol en béton apparent	NFA
N16	Chaudière à mazout	Installations
N17	Citerne métallique	Installations
A18	Joint d'étanchéité sur citerne	FA
N19	Calorifugeage laine minérale + polyuréthane	Installations
N20	Revêtement de plafond + mur en tapisserie/plâtre	NFA
N21	Colle de plinthe	NFA
N22	Colle de carrelage	NFA
N23	Revêtement de plafond + mur en tapisserie/plâtre-bois	NFA
N24	Revêtement de sol en moquette (couche supérieure)	NFA
N25	Revêtement de sol en ragréage (couche intermédiaire)	NFA
N26	Revêtement de sol plancher en bois (couche inférieure)	NFA
N27	Revêtement de plafond + mur en peinture/crépi	NFA
A28	Colle de faïence	NFA
A29	Colle de plinthe (couleur noir)	NFA
N30	Colle de plinthe (couleur rouge)	NFA

N31	Colle de carrelage	NFA
N32	Revêtement de plafond + mur en tapisserie/plâtre	NFA
N33	Revêtement mural de cheminée en crépi	NFA
A34	Colle de faïence	NFA
A35	Colle de carrelage	NFA
N36	Revêtement de sol en plancher en bois	NFA
A37	Cheminée	Installations
N38	Revêtement de plafond en béton apparent	NFA
N39	Revêtement mural en crépi	NFA
N40	Revêtement de sol en béton apparent	NFA
N41	Revêtement de plafond en bois apparent	NFA
N42	Revêtement mural en crépi	NFA
N43	Revêtement de sol en béton apparent	NFA
A44	Tresse anti-feu sur portique de cheminée	FA
A45	Panneau de fibrociment	NFA
N46	Tableau électrique + boîtier d'introduction	NFA
N47	Revêtement de sol en béton apparent	NFA
N251	Revêtement mural en crépi	NFA
N252	Revêtement mural en crépi	NFA
A256	Mastic de fenêtre + Porte-fenêtre	Installations
N257	Mastic de fenêtre	NFA
N258	Mastic de fenêtre	NFA
A259	Mastic de fenêtre + Porte fenêtre	Installations
A260	Mastic de brique en verre	Installations
N261	Mastic de porte-fenêtre	NFA
N262	Mastic de fenêtre sur porte de garage basculante	NFA
N263	Porte de garage basculante	NFA

ID plan	1er
Étage	1er étage

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	1er
Étage	1er étage

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

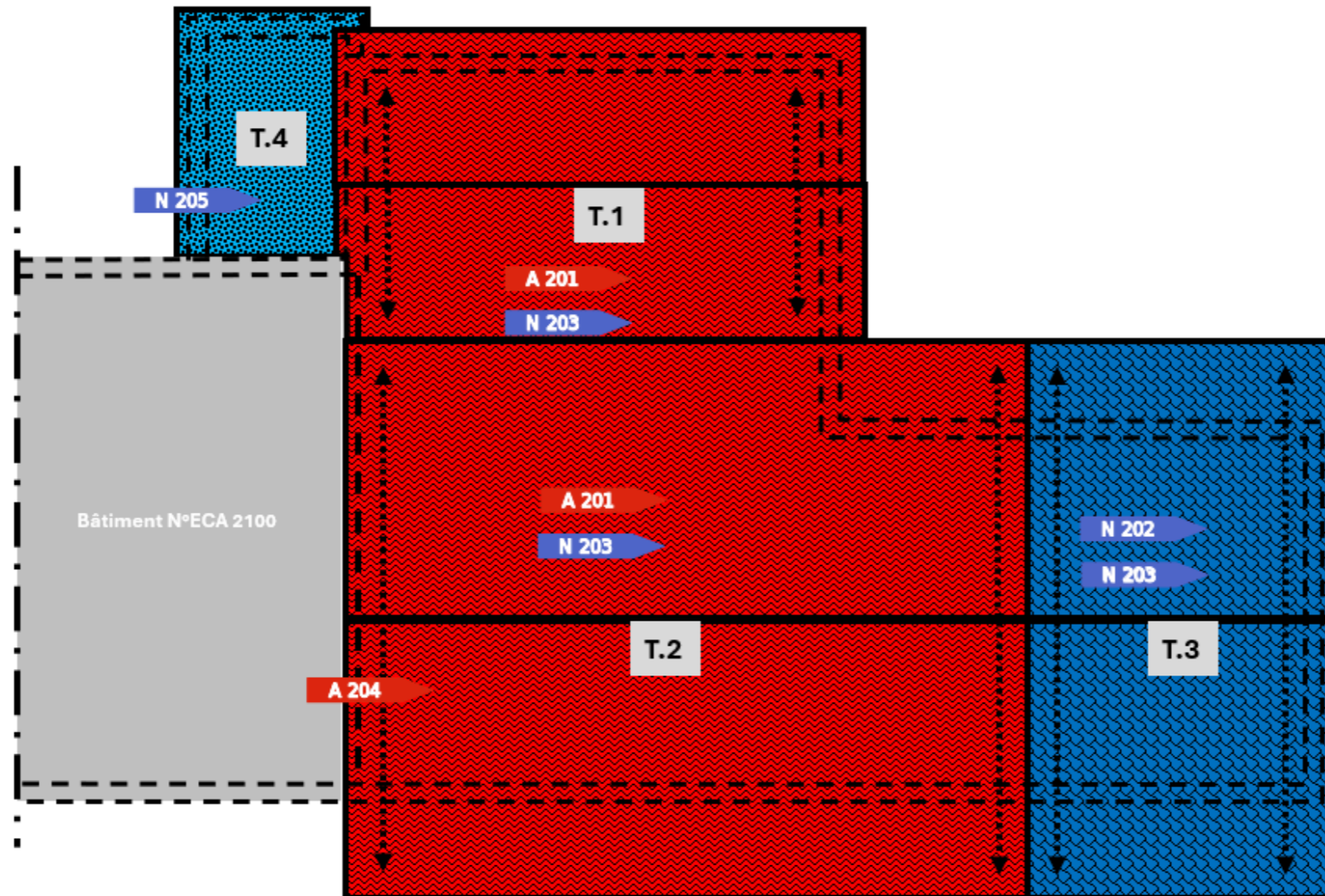
Échantillons

A100	Matériaux sous dalle, sous chape, gaines techniques...	NFA
N101	Revêtement de plafond + mur en tapisserie/bois	NFA
N102	Revêtement de sol en moquette (couche supérieure)	NFA
N103	Revêtement de sol en parquet bois (couche inférieure)	NFA
N104	Revêtement de plafond charpente bois apparent	NFA
N105	Revêtement mural en brique ciment + pierre naturelle apparent	NFA
N106	Revêtement de sol en parquet bois + béton apparent	NFA
A108	Bac à fleurs en fibrociment	NFA
N109	Escalier en pierre naturelle	NFA
N110	Tableau électrique	NFA
N264	Mastic de fenêtre	NFA
N265	Mastic de fenêtre	NFA

ID plan	Toiture
Étage	Toiture

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	Toiture
Étage	Toiture

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A201	Revêtement de couverture plaque ondulée en fibrociment	NFA
N202	Revêtement de couverture en tuiles terre-cuites	NFA
N203	Revêtement de sous-couverture	NFA
A204	Crépi sur canal de cheminée	NFA
N205	Revêtement de toiture plate en béton apparent	Installations

ID plan	Parcelle N°2168
Étage	Extérieur

Légende

A..	Contient de l'amiante
N..	Ne contient pas de l'amiante
R..	Assaini
N/A..	Présence d'amiante à évaluer
R..	Réserve



Amiante

ID plan	Parcelle N°2168
Étage	Extérieur

Sur tout l'étage

-

Réserves

-

Échantillons

A253	Bordure en fibrociment + plaque de fibrociment	NFA
A254	Bac à fleurs en fibrociment	NFA
A255	Plaque ondulée de fibrociment	NFA

Annexe 2

Rapport Laboratoire Amiante

Rapport d'analyse des matériaux susceptible de contenir de l'amiante (MSCA)

24030401



Rapport n°

24030401

Version : 1

Rapport d'analyse

Amiante dans les matériaux

**Référence client**JA24.03.05.01 Café Savoyard 4,
1174 Pizy**Client**Sysca SA
Chemin de Champ Dessus 1
1536 Combremont-le-PetitDate de réception des échantillons : 07.03.2024
Date d'analyse : 08.03.2024
Responsable échantillonnage : Client
Nombre d'échantillons : 25

Version	Modification	Date
1	Rapport initial	08.03.2024

Référence échantillon	Description	Résultat	Méthode
4	Revêtement mural en crépi	Amiante non détecté	MOLP
5	Colle de carrelage (couche supérieure)	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
7	Colle de plinthe	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
8	Colle de carrelage	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
9	Colle de faïence mosaïque	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
10	Colle de faïence	Amiante non détecté	MOLP
11	Colle de plinthe	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
12	Colle de carrelage	Amiante non détecté	MOLP
14	Revêtement de plafond + mur en crépi	Amiante non détecté	MOLP
21	Colle de plinthe	Amiante non détecté	MOLP
22	Colle de carrelage	Amiante non détecté	MOLP
25	Revêtement de sol en ragréage (couche intermédiaire)	Amiante non détecté	MOLP
27	Revêtement de plafond + mur en peinture/crépi	Amiante non détecté	MOLP

Rapport d'analyse des matériaux susceptible de contenir de l'amiante (MSCA)

24030401

Référence échantillon	Description	Résultat	Méthode
28	Colle de faïence	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
29	Colle de plinthe (couleur noir)	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
30	Colle de plinthe (couleur rouge)	Amiante non détecté	MOLP
31	Colle de carrelage	Amiante non détecté	MOLP
33	Revêtement mural de cheminée en crépi	Amiante non détecté	MOLP
34	Colle de faïence	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
35	Colle de carrelage	Amiante détecté Chrysotile	MOLP
39	Revêtement mural en crépi	Amiante non détecté	MOLP
42	Revêtement mural en crépi	Amiante non détecté	MOLP
52	Revêtement mural en crépi	Amiante non détecté	MOLP
251	Revêtement mural en crépi	Amiante non détecté	MOLP
252	Revêtement mural en crépi	Amiante non détecté	MOLP



Cano Sara
Ingénieure laboratoire

L'analyse a été réalisée selon les normes HSG248 par microscopie optique à lumière polarisée (MOLP) ou VDI 3866 par microscopie électronique à balayage* (MEB). Le seuil de détection est de 0,01%. Les résultats se rapportent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les échantillons sont archivés pendant 6 mois après l'analyse. Les informations données par le client concernant les échantillons n'engagent que sa responsabilité. Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante, même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats dotés d'un * sont donnés à titre hors accréditation : la méthode d'analyse ne fait pas partie du domaine accrédité ou les échantillons ne respectent pas nos conditions générales de vente .

Annexe 3

Plan cadastrale parcelle N°2168 Bât.N°ECA 2030

